



VITRAIL

HABITER  
L'ABONDANCE

108

1 CHAMBRE(S)

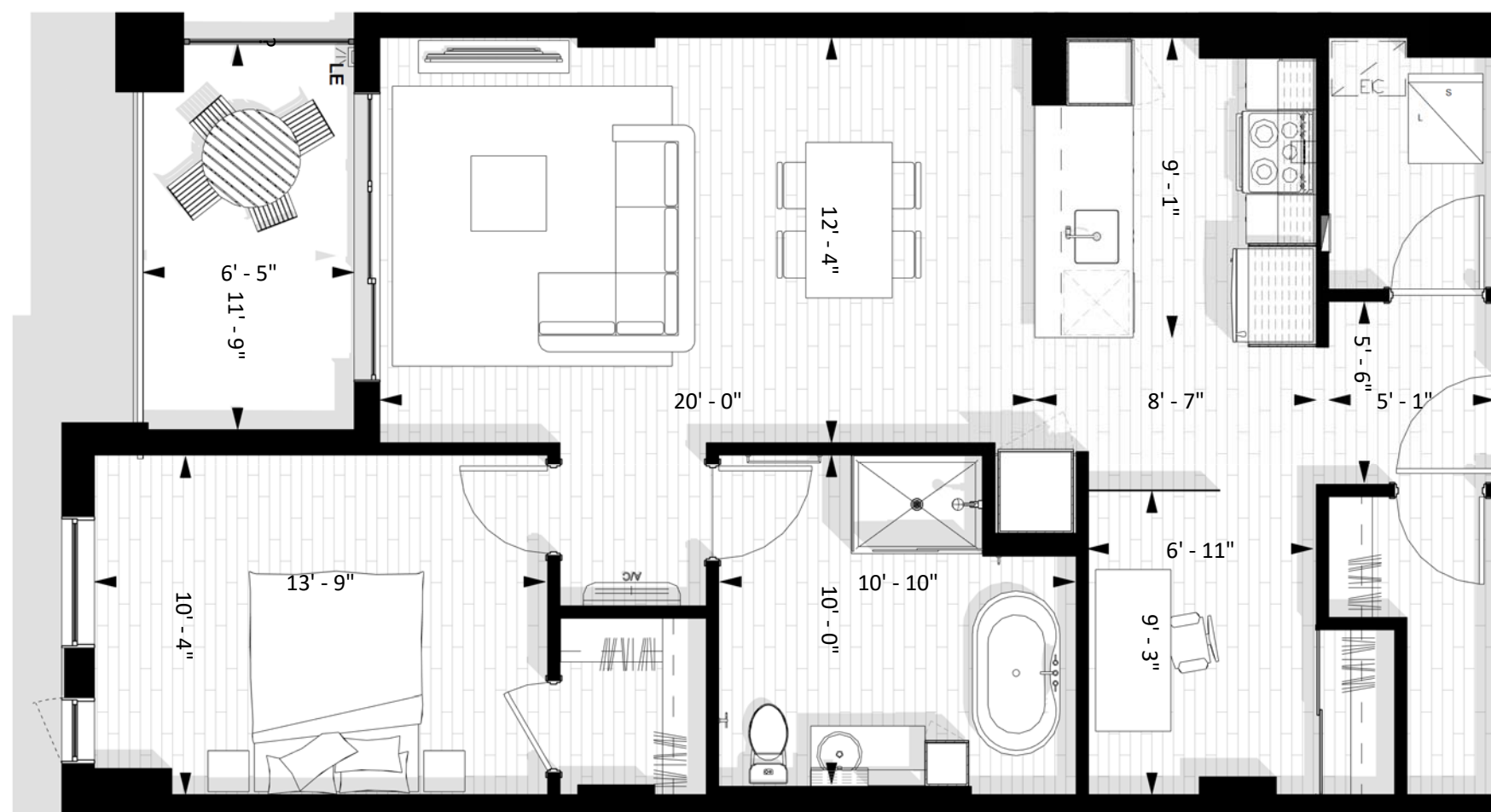
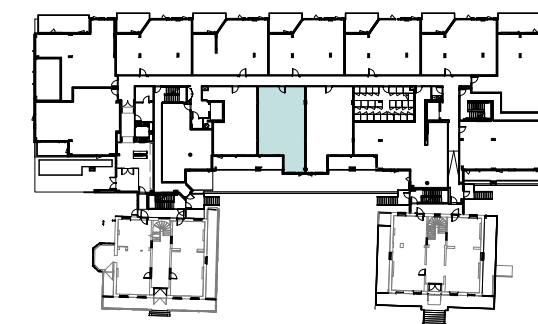
UNITÉS IDENTIQUES : 210, 310, 410

SUPERFICIES :

SUPERFICIE CONSTRUITE (BRUTE) : 944 PI<sup>2</sup>

SUPERFICIE HABITABLE (NETTE) : 874 PI<sup>2</sup>

SUPERFICIE TERRASSE : 77 PI<sup>2</sup>



## NOTES

LA SUPERFICIE EST CALCULÉE EN INCLUANT LES MURS EXTÉRIEURS, LES MURS DU CORRIDOR ET LA MOITIÉ DES MURS MITOYENS. LES DIMENSIONS ET SUPERFICIES SONT APPROXIMATIVES ET SUJETTES À CHANGEMENTS. LA DIMENSION, L'EMPLACEMENT ET LA QUANTITÉ DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURE (COLONNES ET/OU MURS DE CONTREVENTEMENT) PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS SANS PRÉAVIS. DES RETOMBÉES DE PLAFOND EN GYPSE SERONT PRÉSENTES DANS L'UNITÉ MAIS NE SONT PAS REPRÉSENTÉES SUR CE PLAN. CES RETOMBÉES DE PLAFOND SONT NÉCESSAIRES AU PASSAGE DE LA MÉCANIQUE DU BÂTIMENT ET POURRONT ÊTRE MODIFIÉES SANS PRÉAVIS. D'AUTRES CHANGEMENTS PEUVENT ÊTRE APPORTÉS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE CONDUITS DE PLOMBERIE, DE VENTILATION OU D'ÉLÉMENTS DE STRUCTURE.

LA POSITION ET LA GRANDEUR DES FENÊTRES ET DES TERRASSES PEUVENT VARIER LÉGÈREMENT, SANS PRÉAVIS.